


SEANCE DU BUREAU DU JEUDI 13 SEPTEMBRE 2018
COMPTE RENDU SOMMAIRE

N°	OBJET																																			
2018-104 DB	<p>APPEL A PROJETS REGIONAL PAYS DE LA LOIRE – ADEME-DRAAF-REGION – EDITION 2018 – PROJETS ALIMENTAIRES TERRITORIAUX (PAT) – CANDIDATURE DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION SAUMUR VAL DE LOIRE</p> <p>Considérant l'engagement de la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire dans l'élaboration d'un Projet Alimentaire Territorial ayant comme enjeu d'associer :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le développement d'une économie agricole durable et pérenne sur les filières courtes et longues, • en relation étroite avec son environnement naturel, • et permettant d'assurer une alimentation de qualité pour tous les habitants du territoire. <p>Considérant le plan de financement prévisionnel de cette opération :</p> <table border="1" data-bbox="300 824 1402 1317"> <thead> <tr> <th>DÉPENSES</th> <th>Montant total</th> <th>RECETTES</th> <th>Montant total</th> <th>% du total</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Poste de chargé de mission pour 2 ans (2x 125 jours)</td> <td>31 017,48 €</td> <td>Subvention ADEME – DRAAF – Région AAP PAT 2018</td> <td>20 000,00 €</td> <td>43,4 %</td> </tr> <tr> <td>Frais de structure</td> <td>4 650,00 €</td> <td>Union Européenne : LEADER</td> <td>9 821,43 €</td> <td>21,3 %</td> </tr> <tr> <td>Accompagnement Chambre d'Agriculture</td> <td>5 000,00 €</td> <td>Autofinancement</td> <td>16 246,05 €</td> <td>35,3 %</td> </tr> <tr> <td>Accompagnement GABB Anjou</td> <td>2 400,00 €</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Communication</td> <td>3 000,00 €</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>TOTAL</td> <td>46 067,48 €</td> <td>TOTAL</td> <td>46 067,48 €</td> <td></td> </tr> </tbody> </table> <p>Considérant l'appel à projet Région – ADEME – DRAAF et la sollicitation d'une subvention à hauteur de 20 000,00 €</p> <p>Le Bureau décide :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'approuver l'engagement de la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire, - de solliciter une subvention dans le cadre de l'appel à projet Région Pays de la Loire – ADEME – DRAAF au taux le plus élevé possible, - de solliciter une subvention dans le cadre du FEADER LEADER auprès du GAL Saumurois au titre de la fiche 7 « Dynamiser l'activité agricole et végétale », - d'autoriser le Président ou son représentant à signer tout document afférent à cette opération, <p>étant précisé qu'une prise en charge systématique par l'autofinancement sera envisagée en cas de financements externes inférieurs au prévisionnel.</p>	DÉPENSES	Montant total	RECETTES	Montant total	% du total	Poste de chargé de mission pour 2 ans (2x 125 jours)	31 017,48 €	Subvention ADEME – DRAAF – Région AAP PAT 2018	20 000,00 €	43,4 %	Frais de structure	4 650,00 €	Union Européenne : LEADER	9 821,43 €	21,3 %	Accompagnement Chambre d'Agriculture	5 000,00 €	Autofinancement	16 246,05 €	35,3 %	Accompagnement GABB Anjou	2 400,00 €				Communication	3 000,00 €				TOTAL	46 067,48 €	TOTAL	46 067,48 €	
DÉPENSES	Montant total	RECETTES	Montant total	% du total																																
Poste de chargé de mission pour 2 ans (2x 125 jours)	31 017,48 €	Subvention ADEME – DRAAF – Région AAP PAT 2018	20 000,00 €	43,4 %																																
Frais de structure	4 650,00 €	Union Européenne : LEADER	9 821,43 €	21,3 %																																
Accompagnement Chambre d'Agriculture	5 000,00 €	Autofinancement	16 246,05 €	35,3 %																																
Accompagnement GABB Anjou	2 400,00 €																																			
Communication	3 000,00 €																																			
TOTAL	46 067,48 €	TOTAL	46 067,48 €																																	
Affichage légal au siège de la Communauté d'Agglomération : le 14 septembre 2018	<p>Fait à Saumur, le 13 septembre 2018</p> <p>Le Président de la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire</p>  <p>Jean-Michel MARCHAND</p> 